



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Georges DEGROOTE, M. Olivier GALLANT, M. Stéphane PERUCH

Absents excusés : Mme Olga KHALDI pouvoir à Mme Sonia BRAU, Mme Fanny ACHART VICTOR pouvoir à Mme Lydie DUCHON, M. Mehdi BELKACEM pouvoir à M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ pouvoir à Mme Marie LITWINOWICZ, M. Maurice IMBARD pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Réf : 2025/04/8 - OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR L'UTILISATION DU FSRIF ET DE LA DSU

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes,

Vu l'arrêté interministériel du 16 avril 2024 portant notification des attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale au titre de l'exercice 2024 en application de l'article 102 de la loi n° 2024-409 du 21 mars 2024 relative à la simplification administrative et au renforcement de la coopération intercommunale, et en application de l'article 102 de la loi n° 2024-409 du 21 mars 2024 relative à la simplification administrative et au renforcement de la coopération intercommunale,

Accusé de réception en préfecture
07821780548-202504021025-0408
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Vu l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2024 portant contribution au fonds de solidarité des communes de la région d'Ile de France,

Considérant qu'il y a lieu d'établir un rapport d'utilisation de ces dotations,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article unique : Approuve à l'unanimité le rapport d'utilisation pour l'année 2024 du fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF) et de la dotation de solidarité urbaine (DSU) tel que présenté ci-dessous :

			Montant global	Part DSU	Part FSRIF
Digitalisation	Service municipaux	Acquisitions de matériel informatique	135 206,32		30 000,00
Educatif	Groupe scolaire Bourneton		7 659 002,24	500 000,00	200 000,00
Educatif	Ecoles maternelles	Travaux	297 182,72	57 640,00	50 000,00
Educatif	Ecoles primaires	Travaux	144 437,95	30 000,00	50 000,00
Service de proximité	Maison de la Famille	Réaménagement intérieur	474 456,60		300 000,00
Performance énergétique	Eclairage	Travaux	841 196,57	200 000,00	126 347,00
		Total	9 551 482,40	787 640,00	756 347,00

Pour extrait certifié conforme

Délibération rendue

exécutoire par transmission

en Préfecture le : - 8 AVR. 2025

et par publication en ligne le : - 8 AVR. 2025

Saint-Cyr-l'École,

le : - 8 AVR. 2025

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

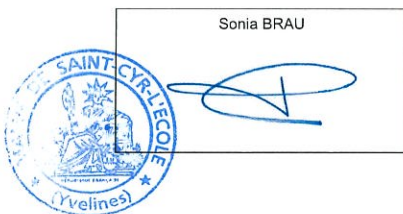


Sonia BRAU

Vladimir BOIRE

Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE



Le 7 avril 2025